



## **MASTER 2** **AFFAIRES PUBLIQUES /ADMINISTRATION DU POLITIQUE**

*Document non contractuel*

### **PUBLIC :**

Collaborateurs d'élus (assistants parlementaires, membres des cabinets des exécutifs locaux, collaborateurs des groupes politiques) ; fonctionnaires et salariés en instance de réorientation professionnelle.

### **OBJECTIFS :**

Aider les collaborateurs d'élus :

*en leur fournissant* les outils théoriques et les savoirs pratiques indispensables au bon accomplissement de leurs missions ;

*en leur procurant* des outils pour réussir, le cas échéant, une reconversion professionnelle

### **CONDITIONS D'ACCES :**

Ce cycle s'adresse aux salariés ayant

- . un bac + 4 (2<sup>ème</sup> cycle universitaire/diplôme d'un IEP) ou validation des acquis professionnels
- . au moins 2 années d'expérience professionnelle

Une première sélection a lieu sur dossier, les candidats sont ensuite convoqués pour un entretien de sélection (en juin) devant la commission pédagogique d'admission.

## **DISPOSITIF PEDAGOGIQUE : 300 heures**

*de septembre 2014 à juin 2015*

### **COURS : (75 heures)**

#### **Cours théoriques obligatoires de 25 heures, 3j/semaine en septembre**

- . Fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels
- . Institutions européennes
- . Compétences et fonctionnement des collectivités territoriales

### **SEMINAIRES (152 heures)**

#### **Quatre séminaires obligatoires de 20 heures (80 heures) le lundi sur les semestres I et II, d'octobre à juin**

- . Finances publiques
- . Financement européen de projets
- . Politique publique
- . Actions collectives

#### **Six séminaires obligatoires de 12 heures (72 heures) le lundi sur les semestres I et II, d'octobre à juin**

- . Actualité du droit constitutionnel
- . Droit électoral
- . Opinions et élections
- . Décision publique
- . Techniques de communication
- . Lobbying

### **MEMOIRE DE RECHERCHE - ACTION (48 heures)**

Un séminaire obligatoire de méthodologie sur les semestres I et II, d'octobre à juin

35 heures de disponibilité pour les travaux de recherche et la rédaction du mémoire sont à prévoir.

Soutenance du mémoire de recherche - action en septembre 2014

### **EXAMENS ET SOUTENANCE DU MEMOIRE (25 heures)**

### **RESPONSABLE DE LA FORMATION :**

Bernard Dolez  
Professeur des universités  
Science politique  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### **LIEU DE FORMATION :**

Université Paris I - Panthéon Sorbonne :  
1 Place Victor Cousin, Paris, 5<sup>ème</sup>/1 rue Thénard, Paris, 5<sup>ème</sup>

### **COÛT DE LA FORMATION :**

6 000 € (prise en charge professionnelle ou OPCA)

5 000 € (financement personnel)

(auxquels viendront s'ajouter l'inscription administrative donnant droit à la carte d'étudiant et les frais de procédure de validation des acquis professionnels (200 €) pour les candidats ne pouvant justifier d'un bac + 4).

Le coût de la formation est susceptible d'être pris en charge dans le cadre du plan de formation ou du congé individuel de formation.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :**

#### **Martine Baumann**

Centre d'Education Permanente de l'Université Paris I  
Centre St-Germain Thénard  
1 rue Thénard 75005 Paris  
Tél. : 01 44 07 86 63 mail : mbaumann@univ-paris1.fr

### **SELECTION DES CANDIDATS :**

La sélection des candidats et la validation des acquis antérieurs s'opèrent sur dossier et entretien. Le dossier de candidature comportera :

une lettre de motivation

un CV détaillé comportant des précisions sur la formation aux spécificités de l'administration du politique (formation initiale et continue, participation à des sessions de formation, etc. et le parcours professionnel (nature des fonctions occupées). Des compte-rendu d'études, des mémoires, des rapports et travaux divers peuvent également accompagner le dossier.